



**MAIRIE.** ☎ 02.98.04.00.70 ☎ [commune-treglonou@wanadoo.fr](mailto:commune-treglonou@wanadoo.fr)

**Ouverture au public** : le **matin**, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'**après-midi** du vendredi de 13 h à 17 h.

**SERVICE TECHNIQUE** ☎ 06.85.20.89.47.

**PERMANENCES EN MAIRIE** :

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier **Adjoint** chargé de la voirie et des réseaux, sur rendez-vous.
- Mme. Carole BIHAN, Second **Adjoint** chargée des affaires sociales, de l'enfance-jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Monsieur Mickaël ABARNOU, Troisième **Adjoint** chargé du patrimoine immobilier communal, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Quatrième **Adjoint** chargée de l'environnement, sur rendez-vous.
- M. André GALLIOU, Conseiller municipal délégué aux bâtiments et au mobilier communal, sur rendez-vous.

TRANSMISSION  
DES ANNONCES  
**POUR LE 20 DU MOIS**

## ANIMATIONS A VENIR



## AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

### RECRUTEMENT D'UN AGENT RECENSEUR – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

La Commune de Tréglonou recrute un ou une agent recenseur pour réaliser le RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026, durant 7 semaines de mi-janvier à début mars. **Profil :**

- Grande disponibilité à différentes heures de la journée et en soirée, du lundi au samedi. Suivi des règles détaillées lors des formations.
- Savoir repérer et lire un plan. Savoir remplir un formulaire administratif simple.
- Bon contact avec la population, neutralité, discréetion, sens de l'ordre et de la méthode, persévérence.
- Bonne connaissance du territoire de la commune.
- Permis B et véhicule personnel obligatoires.

**Formation :** Deux demi-journées de formation obligatoires début janvier.

Adresser un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** en mairie, à l'attention de M. le Maire – Mairie de Tréglonou – 18 rue de la Mairie – 29870 TREGLONOU ou par mail : [commune-treglonou@wanadoo.fr](mailto:commune-treglonou@wanadoo.fr) avant le 10 novembre 2025.

**DON DU SANG LANNILIS**, salle de Kergroas, **LE LUNDI 20 ET MARDI 21 OCTOBRE** : si vous avez entre 18 et 71 ans et que vous pesez plus de 50 kg, n'hésitez pas à donner ! Important : Les donneurs doivent prendre rdv sur le site de l'EFS <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>. Renseignements au 06-83-82-99-73 pour le non médical. Une carte d'identité vous sera demandée pour tous les dons. Ne pas venir à jeun. Alors nous vous attendons ! Nous avons besoin de vous. Un petit geste gratuit peut sauver des vies.

**TAUX DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025** : Vous êtes mariés ou pacsés, à chacun son taux !

Jusqu'ici, votre taux de prélèvement à la source correspondait au taux de votre foyer. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, c'est votre taux individuel qui s'applique par défaut, sauf option contraire de votre part dans votre déclaration ou sur « Gérer mon prélèvement à la source ». → **Pourquoi** ? Pour que l'impôt soit réparti selon les revenus de chacun.

**BON À SAVOIR** : ce n'est pas le montant de votre impôt qui change mais sa répartition. Le taux de prélèvement appliqué à chacun des conjoints devient représentatif du niveau de ses revenus propres.

→ **Un exemple pour mieux comprendre** : Julia et Karim, couple sans enfant, gagnent respectivement 1 600 et 3 500 € par mois. Soit un revenu net imposable du foyer après abattement de 10 % de 55 080 € par an et un impôt à payer de 3 574 €. Actuellement c'est le taux foyer qui s'applique, soit ici 5,8 %, aussi bien sur les revenus de Julia que sur ceux de Karim. Sur le bulletin de salaire, Julia aura un prélèvement mensuel de 93 € et Karim de 203 €. Avec le taux individualisé tenant compte des revenus de chacun, le taux de prélèvement appliqué sur la fiche de paie de Julia serait de 0,4 %, soit 6 € de prélèvement à la source par mois et 8,3 % pour Karim soit 290 € de prélèvement mensuel, pour un montant global d'impôt inchangé (296 € prélevés chaque mois pour les deux membres du foyer fiscal).

→ Il vous est possible de maintenir votre option au taux foyer sur le service en ligne « Gérer mon impôt à la source » ou sur votre déclaration en ligne ou enfin sur votre déclaration papier.

**CAMPAGNE DE DÉRATISATION** : la Commune de Tréglonou organise une campagne de dératisation. La société APA (Assistance et Protection Antiparasitaires) propose aux habitants un passage dans les propriétés **le mercredi 05 novembre en matinée**. Les personnes intéressées par cette démarche peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au lundi 03 novembre midi au 02.98.04.00.70.

**AIDE MUNICIPALE AUX RAVALEMENTS DE FACADES** : la Commune met en place un dispositif de subventionnement de travaux de ravalements pour certaines habitations du bourg. Les renseignements seront fournis en mairie lors du dépôt de la déclaration préalable de travaux. Des informations sont également disponibles sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».

**FRELONS ASIATIQUES** : en cas de présence de nid de frelons asiatiques, merci de contacter la mairie au 02.98.04.00.70 ou les services techniques au 06.85.20.89.47.

**DÉFIBRILLATEUR** : Deux défibrillateurs sont à disposition 24h/24h, sous le porche de la salle Aux Perles de l'Aber, rue de Kerellen et sous le préau de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

**APRÈS-MIDIS ENVIRONNEMENT** : **chaque 1<sup>er</sup> mardi après-midi du mois**, (entretien, jardinage, plantation, travaux divers...). Ouvert à tous ! Renseignements : Odile LEON – [odileleon@yahoo.fr](mailto:odileleon@yahoo.fr) ou 06.73.52.95.67.

**SERVICE NATIONAL** : dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire**, sur présentation du livret de famille, de la carte nationale d'identité (ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et d'un justificatif de domicile. Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2009**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

**ENQUÊTE PUBLIQUE SCOT** : Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est proposé pour la période 2026-2046. Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités, foncier... découvrez les futures règles d'aménagement du territoire et faites connaître votre avis lors de **l'enquête publique qui se déroule du 9 septembre (14h) au 13 octobre 2025 (17h)**. Permanence organisée à l'hôtel de communauté du Pays des Abers le 08/10 de 9h à 12h. Plus d'infos : [www.paysdesabers.bzh](http://www.paysdesabers.bzh)

## SERVICES DE GARDE

**MÉDECINS** : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le **15** - **PHARMACIES** : **3237** pour connaître la pharmacie de garde.

## AFFAIRES SOCIALES

**ALCOOLIQUES LIBRES** les lundis à 20h - Centre socioculturel 2 rue des Déportés Lesneven, réunions anonymes. Tél 06.42.23.72.22

### **GUICHET FRANCE SERVICES - ACCUEIL POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN** Renseignements sur [www.pays-des-abers.fr/espace-france-services.html](http://www.pays-des-abers.fr/espace-france-services.html)

#### **Permanence à Plabennec – Espace Louis Coz – 16 rue Pierre Jestin**

Horaires : le lundi de 08h30 à 12h30 / le mardi de 08h30 à 12h30 / le mercredi de 08h30 à 12h30 et sur RDV l'après-midi / le jeudi de 08h30 à 12h30 / le vendredi de 08h30 à 16h30. Tél : 02 30 06 00 36 - [franceservices@pays-des-abers.fr](mailto:franceservices@pays-des-abers.fr)

#### **Permanences à Lannilis – 11 rue Jean Baptiste de la Salle**

Horaires : le mardi de 09 h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 / le mercredi de 09h à 12h30 et sur rendez-vous / le jeudi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Tél : 02 30 06 00 36 - [franceservices@pays-des-abers.fr](mailto:franceservices@pays-des-abers.fr)

**Antenne CDAS de Lannilis** – 2 rue de Mézézen - Horaires : du lundi au vendredi de 08h45 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél : 02.98.84.23.22.

**SSM – SERVICE SOCIAL MARITIME** : M. Jean-Baptiste DHERBECOURT, assistant social auprès des marins du commerce et de la pêche assure une permanence en Mairie de Plouguerneau. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le bureau de Brest au 02 98 43 44 93 ou par mail : [brest@ssm-mer.fr](mailto:brest@ssm-mer.fr)

**ASP - Respecte du Léon - Personnes endeuillées** : le Groupe d'Entraide aux Personnes Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le jeudi 9 octobre 2025 de 13h45 à 15h45 au siège de l'ASP-Respecte du Léon, 7, rue Alsace

## LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

### **CORRESPONDANTS DE PRESSE :**

#### **LE TELEGRAMME :**

Daniel DAGORN : ☎ 06.61.84.45.91 [danieldagorn@gmail.com](mailto:danieldagorn@gmail.com)

#### **QUEST France :**

David OLLIVIER ☎ 06.38.26.48.53 [david.ollivier29@outlook.fr](mailto:david.ollivier29@outlook.fr)

### **USAB - PLANNING DES RENCONTRES – OCTOBRE 2025 :**

Date	Equipe	Domicile	Extérieur	Heure du match
05/10	A	ASPTT		15H00
	Loisirs		Kerlouan	10H00
12/10	A	Coupe	Coupe	15H00
	Loisirs			10H00
19/10	A		Bohars	15H00
	Loisirs	Kersaint-Plabennec		10H00
26/10	A	Coupe	Coupe	15H00
	Loisirs			10H00

## FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

**MAISON DE L'EMPLOI** : OFFRES D'EMPLOI sur <https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA) KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)

**SERVICES ADMINISTRATIFS** : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.

Ou ☎ 02.98.37.66.00 ☎ 02.98.37.66.09 ☎ [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr) sur [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr)

**ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT** : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

Renseignements Eau et Assainissement : <https://www.paysdesabers.bzh/mes-demarches-rapides> Service facturation eau 02 90 85 30 52.

**L'AUTOMNE ZÉRO CARBONE REVIENT EN 2025 !** Du 20 septembre au 13 décembre 2025, la nouvelle édition de l'Automne Zéro Carbone mobilisera à nouveau les habitant·e·s du territoire autour de la transition énergétique. Organisé par la Communauté de Communes du Pays des Abers, en partenariat avec Energie et plusieurs intercommunalités du Pays de Brest, cet événement propose un défi collectif et ludique. Au programme : plus de 15 ateliers thématiques, des actions concrètes à relever en équipe (voisins, amis, collègues) et des lots à gagner pour les plus engagés. Une vidéo rétrospective de l'édition 2024 est disponible en ligne pour revivre les moments forts. Inscriptions et infos : [www.energence.bzh](http://www.energence.bzh)

## **COLLECTE ORDURES MENAGERES ET BACS JAUNES :**

### **ATTENTION - NOUVELLES TOURNÉES DE COLLECTE**

Depuis le 1er septembre, les jours de collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes changent dans le Pays des Abers. Cette réorganisation vise à optimiser les tournées et améliorer le service. Certains foyers verront leur jour de collecte modifié. Consultez dès maintenant la carte interactive sur [www.paysdesabers.bzh](http://www.paysdesabers.bzh) pour connaître votre jour de collecte.

**Collecte des ordures ménagères** : les jeudis des semaines impaires – **les 9 et 23 octobre**

**Collecte des bacs jaunes** : les jeudis des semaines paires - **les 2 et 16 octobre**

**SAUF DIR HA DOUR ET MOULIN DU CHATEL**

**Collecte des ordures ménagères** : les mercredis des semaines impaires – **les 9 et 23 octobre**

**Collecte des bacs jaunes** : les mercredis des semaines paires - **les 2 et 16 octobre**

Merci de sortir vos bacs la veille au soir, la tournée s'effectuant de 5 h à 13 h.

## **INFORMATIONS DIVERSES – KEL EIER A-BEP-SEURT**

**LE CLUB DE BRIDGE DE LANNILIS** « À la Croisée des Abers » serait heureux de vous accueillir pour des parties libres et amicales. Si vous souhaitez apprendre, vous perfectionner et jouer au bridge, rejoignez-nous les lundis et vendredis après-midi. Contactez Philippe au 06.08.30.88.11 ou Jean-Claude au 06.86.96.67.38. Au plaisir !

**CVL - Venez naviguer pendant les vacances d'automne !** Différents stages proposés tous les après-midis du lundi au vendredi : multi-activités, catamaran, planche à voile et wing foil. Point location ouvert 6j/7j : voile et kayak. Inscriptions sur le site : <http://www.cvl-aberwrach.fr> + Infos au 02 98 04 90 64.

## **ANNONCES - KEMENNADENNOU**



**CHEZ NANO** est un lieu unique qui réunit plusieurs activités. Une épicerie paysanne, un restaurant (le midi), la location d'une salle et des ateliers.

Horaire lundi 9h-19h, mardi 9h-15h, mercredi fermé, jeudi 9h-15h, vendredi 9h-19h, samedi 9h-15h, dimanche fermé.

Le restaurant propose des plats de qualité et de saison qui mettent en valeur les produits de l'épicerie. L'épicerie paysanne propose des produits locaux, bio et artisanaux, dans une démarche éthique et joyeuse. Renseignement facebook, [cheznano29@gmail.com](mailto:cheznano29@gmail.com) ou au 06.52.05.94.26 / 06.50.18.01.01. A très vite chez NaNo

**MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouven** : Ti Local, ouvert le vendredi de 15 h à 19 h, et le samedi de 9h30 à 12h30 puis de 15h à 18h30. Que du bon près de chez nous ! Près de la mairie [tilocalplouven@gmail.com](mailto:tilocalplouven@gmail.com).

**LE TRIWEN** – bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, retrait colis Amazon, relais PICK UP, paiement de proximité en partenariat avec les Finances publiques pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). **Horaires** : du mardi au vendredi de 7h30 à 20h, le samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 14h. Ouverture à 8h30 durant les vacances scolaires. **Point carte grise : demandes de carte grise via un centre agréé.**



financé par  
GOUVERNEMENT



**GOURIOU DÉPANNAGE** : Réparation et remplacement de robinets, de douches, de toilettes, de bouches sous-évier, de lavabos. Remplacement de chauffe-eau, dépannage sur les chaudières fuel ou gaz, entretien des chaudières, des VMC, désembuage des planchers chauffants et des radiateurs, débouchage de canalisations, ramonage de cheminées et aussi la création ou rénovation de salles de bains. Interventions sur le Pays des Abers et les alentours. Je travaille tous les jours et urgences les samedis et dimanches. Vous pouvez me contacter au 06 62 76 85 33 ou par mail : [gouriou.depannage@gmail.com](mailto:gouriou.depannage@gmail.com).

**LA FERME D'ENEZ ROUZ** : boutique située au Manoir de Trouzilit. Vente de porc et bœuf de la ferme et les produits de nos voisins agriculteurs. Ouvert tous les jours sauf le jeudi, de 09 h à 19h.

**JE SUIS ACCOMPAGNATRICE EDUCATIVE ET SOCIALE** et j'ai créé ma micro entreprise "Abers Accompagnement". Mon rôle est d'accompagner toute personne dans le besoin, interventions sur tout le Pays des Abers. Mes missions : aide à la toilette, activités occupationnelles pour personnes isolées, accompagnement des personnes malades, soutien aux aidants et plus encore... Pour toute demande de renseignements supplémentaires : 06.46.46.22.10 ou [abers.accompagnement@gmail.com](mailto:abers.accompagnement@gmail.com)

**VENDS BOIS DE CHAUFFAGE** coupé en 40 maxi. 250 €/corde. Possibilité de livraison. Tél : 06.12.99.03.74.

**RETRouvez les actualités de la commune :**

**SUR NOTRE SITE INTERNET : [https://www.treglonou.fr/](https://www.treglonou.fr)**  
**OU SUR L'APPLICATION PANNEAU POCKET**

